



Direction du CCAS

## **DELIBERATION N° 2026.04.5**

### **du Conseil d'Administration du 14 avril 2026**

#### **Commission d'aides facultatives - Désignation de ses membres**

Date de la convocation : 9 avril 2026  
Nombre d'Administrateurs : 17  
Secrétaire de séance : Sylvie PIGANEAU

**Le Président :** M. François de MAZIERES

**Sont présents :**

M. François DARCHIS, Mme Isabelle KIRSCH, M. Jean-Pierre CHEVANNIER, M. Bernard DE GONNEVILLE, Mme Marie-Agnes AMABILE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Christine CHARMEIL, Mme Muriel VAISLIC, Mme Marie-Annick COMPAGNION, Mme Anne CORMIER, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. François DE MAZIERES, M. Michel RENAUT, M. Alain BERNIER.

**Absents excusés:**

M. Geoffrey LANDRAIN.

\*\*\*\*\*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants ;  
Vu le Code général des collectivités territoriales (notamment les articles L.2121-10, L.2121-29, L.2121-33 et L.2131-1) ;

Vu la loi du 6 janvier 1986 sur les Centres Communaux d'Action Sociale, modifiée par la loi du 4 février 1995 ;

Vu le décret du 6 mai 1995 relatif aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 relative à la création et à la composition du conseil l'administration du CCAS ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 7 avril 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration ;

Vu la délibération du CA du CCAS en date du 14 avril 2026 adoptant le règlement intérieur de la Commission des Aides Facultatives,

**Monsieur le Président expose :**

Il est proposé de désigner les membres de la commission des aides facultatives.

Cette commission a pour rôle de formuler un avis consultatif sur l'attribution des aides facultatives par le CCAS.

Ces aides sont octroyées par décision du Président ou du Vice-Président.

Le ou la Vice-Président(e) du CCAS préside cette commission qui se tient une fois par mois. Il est assisté de deux administrateurs titulaires ou, en cas d'empêchement, de leur suppléant.

**L'exposé de Monsieur le Président entendu,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

*1) Désigne en tant que membres titulaires de la commission :*

- *Madame Sylvie PIGANEAU*
- *Madame Anne CORMIER*

*2) Désigne en tant que membres suppléants de la commission :*

- *Madame Christine CHARMEIL (suppléante de Madame Sylvie PIGANEAU)*
- *Madame Isabelle KIRSCH (suppléante de Madame Anne CORMIER)*

\*\*\*\*\*

Monsieur le Vice-Président soumet ce projet de délibération au vote du Conseil d'Administration

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 16 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 16 voix